

Pour un nouvel ordre économique international

C'est un grand honneur pour moi d'être invité à contribuer au lancement du Magazine *HanKyoreh 21*. Je lui souhaite le plus grand succès possible, comme je souhaite au peuple de Corée d'avancer vers la paix, la réunification, l'édification d'un modèle de développement socialement juste, et responsable vis-à-vis de l'environnement.

Il revient à chaque peuple de définir lui-même ses priorités écologique et sociale, et les solutions que j'ai proposées pour la France et les Pays Développés ne conviendraient sans doute pas telles quelles à la Corée. En revanche, il est un point sur lequel toutes les forces démocratiques du monde doivent s'entendre : la définition d'un *ordre international* permettant à chaque pays de choisir sa propre voie *

Le grand problème est qu'à l'heure actuelle, dans le cadre du libéralisme, la charge de « l'ajustement » (c'est-à-dire du rééquilibrage de la balance commerciale et des flux de capitaux) incombe aux pays déficitaires, qui sont en général ceux qui ont le plus besoin d'une croissance économique pour améliorer le sort de leur population. Cette situation est encore aggravée par le fardeau des dettes accumulées. Un pays endetté doit non seulement ne pas importer plus qu'il n'exporte, mais il doit dégager un excédent commercial pour rembourser une dette qu'il a déjà plusieurs fois payée, mais que les intérêts cumulés alourdissent au fur et à mesure qu'on la paye. Le Brésil, troisième exportateur du monde derrière le Japon et l'Allemagne fédérale, n'arrive pas à rembourser. La quête frénétique d'exportations le condamne au pire des productivismes, sans aucune croissance de son niveau de vie, du bien-être de ses paysans assoiffés et des foules de ses bidonvilles, sans aucun respect pour son environnement. La Corée du Sud s'en est mieux sortie, mais une Corée réunifiée aurait de gros problèmes.

Annuler la dette du tiers-monde

Les formidables droits accumulés par les crédateurs sur la production future obligent la plus grande partie du monde (le Tiers monde et les États-Unis) à des politiques d'austérité,

* Les propositions qui suivent sont développées dans mon livre : *Choisir l'Audace*, traduit au Japon (Fujiwara Shoten), et en anglais sous le titre *Towards a New Economic Order : Post-fordism, Ecology, Democracy*.

qui, en maintenant l'économie mondiale dans la stagnation, ne peuvent d'ailleurs que rendre impossible le remboursement des dettes.

Bref, la "bombe du remboursement" est encore plus dangereuse que la "bombe de la dette" ! Non seulement la morale, mais la logique de la macroéconomie impliquent donc, comme dans les années trente, la *dévalorisation* maximale des créances, c'est-à-dire l'annulation la plus large de la dette mondiale. Mais cette annulation, d'ailleurs largement commencée, pose une série de problèmes.

La dévalorisation rapide des créances sur le tiers monde n'est possible que si une instance monétaire supranationale, fonctionnant en «prêteur en dernier recours», dédommage les banques pour les créances qu'elles abandonnent à leur débiteurs. Ce qui réveille l'actualité des « droits de tirage spéciaux », la monnaie de crédit émise par une instance internationale, le Fonds monétaire international.

La situation internationale est aujourd'hui si tendue qu'un *nouveau Bretton Woods* s'impose. Donner à une instance mondiale comme le FMI la capacité d'émettre de la monnaie, à un taux d'intérêt indépendant des changements de mode à Washington, permettrait de lever énormément de blocages. Ces DTS seraient d'abord versés aux banques en compensation des dettes du tiers monde ni payées ni provisionnées, puis seraient distribués annuellement en fonction des besoins en développement des populations mondiales. Ils pourraient également servir à financer des stocks de stabilisation des prix des matières premières, qui sont la principale source de revenus de nombreux pays du tiers monde.

Un « nouveau Bretton Woods » permettrait ainsi de régler quatre problèmes majeurs: la question de la dette du tiers monde, la stabilisation des cours de matières premières, le financement de l'aide au tiers monde, la stabilisation et la modération des taux d'intérêt mondiaux.

Des clauses sociales sur le libre-échange

Avec l'annulation des dettes, c'est le passé que l'on apure, c'est la possibilité qui s'ouvre d'autres modèles de développement que le productivisme exportateur. Mais la possibilité seulement. Rien n'empêche tel ou tel pays, du Nord ou du Sud, de continuer à subventionner le pouvoir d'achat de ses classes supérieures en marchandises importées, en pressurant les paysans et les ouvriers du secteur exportateur pour financer ces importations. Et ces produits déversés à bas prix sur le marché mondial fixeront à nouveau la norme pour les autres pays,

les empêchant de concilier le libre-échange et le choix d'un modèle interne alternatif.

A première vue, le protectionnisme est le meilleur moyen de garantir la liberté de choix d'un modèle de développement national. Si un pays, par des procédures démocratiques, est parvenu à un « bon » compromis interne, si ce compromis concilie au mieux les besoins de la communauté et les désirs de ses membres, pourquoi devrait-il être perturbé par la règle arbitraire du libre-échange ?

Le protectionnisme a pourtant ses inconvénients, plus ou moins graves. La diffusion de nouveaux procédés, de nouveaux produits s'en trouve freinée (et toutes les nouveautés ne sont pas écologiquement nuisibles). Les « économies d'échelle » dues à la production en grande série sont perdues (et ce n'est pas forcément bon pour la croissance du temps libre). De lourds investissements particulièrement polluants doivent être dupliqués de pays en pays.

Mais aujourd'hui, tous ces avantages s'annulent dans la guerre commerciale mondiale, qui oblige chaque pays à tout sacrifier à sa capacité exportatrice.

Un pays qui doit équilibrer ses comptes est induit à abaisser chez lui le coût du travail, pour que ses produits soient plus compétitifs et que sa population, consommant moins, importe moins. Comment interdire ce « protectionnisme à coups de bas salaires » ? Nécessairement en modulant par des clauses sociales les règles du libre-échange, de la même manière que les conventions collectives et la législation sociale modèrent, à l'intérieur d'un pays, la concurrence entre les entreprises par la surexploitation des travailleurs.

Le processus diplomatique qui fera peu à peu reconnaître ce principe sera très long. Entre les grandes puissances, ce sera affaire de raison et de rapport de force. Vis-à-vis du tiers monde, c'est déjà l'arbitraire le plus total.

Les pays du Nord placent en effet ceux du Sud dans un dilemme inextricable. On leur dit de payer leur dette. Or payer la dette ne veut rien dire d'autre que dégager un solde exportateur net (exporter plus qu'ils n'importent). Mais devant le flot d'exportations du Sud, les pays du Nord, voyant ruinées leur paysannerie et leur industrie, recourent au protectionnisme contre leurs propres débiteurs !

Tel est le paradoxe de ce qu'on peut appeler le « néo-mercantilisme du Nord ». Les pays capitalistes avancés étaient fort aises, à la fin des années soixante, de trouver dans le Sud des produits à bas prix. On appelait cela, à gauche, le « pillage du tiers monde ». Et voici que le Nord, par son protectionnisme, refuserait maintenant de « piller le Sud »... pour sauver ses emplois ! Une telle situation nous enseigne au moins une chose : « le Nord », même « le

capitalisme du Nord », n'est pas un bloc unifié ni une conspiration, capable d'action rationnelle et machiavélique. L'ambiguïté, l'incohérence frappent toutes les classes sociales.

- En tant que capitalisme financier, le Nord est pour le remboursement par le Sud. En tant que capitalisme industriel ou agraire, il est contre la concurrence du Sud.
- En tant que salariés, les travailleurs du Nord craignent la concurrence de ceux du Sud. En tant que consommateurs, ils se réjouissent des vêtements, des magnétoscopes ou fours à micro-ondes à bas prix que leur fournissent les exportateurs du Sud.
- Et finalement, les militants écologistes ou syndicalistes sont contre le « pillage du tiers monde », mais craignent d'oser paraître menacer l'emploi du Sud !

Ce dilemme est réel. Il m'a fallu parler longtemps avec des syndicalistes, ouvriers et paysans du Sud, avant de me convaincre que le protectionnisme du Nord vaut mieux, pour les travailleurs du Sud, que les horreurs du modèle exportateur qui leur est imposé.

Libéré de la contrainte du remboursement, les pays du Sud pourraient faire le choix d'une réorientation vers la consommation interne. Libéré de la pression du Sud, le patronat du Nord serait moins induit à licencier les travailleurs ou abaisser les salaires. Les marchandises seraient plus chères pour les consommateurs? Mais que peuvent faire des chômeurs du Nord, de la liberté de consommer les fruits de la surexploitation des ouvrières de Thaïlande?

Deux règles me semblent pouvoir réguler la contradiction.

D'abord, un pays endetté devrait avoir le droit de limiter ses remboursements à une fraction de ses exportations. Ainsi, un protectionnisme illégitime du Nord serait automatiquement sanctionné par un non-remboursement.

Ensuite, et réciproquement, des clauses sociales seraient imposées sur le libre-échange. En seraient exclus les pays qui fonderaient leur compétitivité sur la surexploitation de leurs travailleurs, l'écrasement des droits syndicaux, la répression du syndicalisme indépendant. Ces clauses ne protégeraient pas seulement « le Nord » contre « le Sud », mais surtout les pays du Sud les plus démocratiques contre la concurrence des moins démocratiques.

Toute la question, en la matière, est de savoir *qui* sera l'arbitre du respect du « droit des travailleurs ». A mon sens, cela ne peut être qu'une instance internationale, tel le Bureau international du travail de Genève.

Mais à ces « règles du jeu » abstraites doivent se superposer des accords négociés entre pays du Nord et du Sud, fondés sur les complémentarités dynamiques, visant à des échanges

équilibrés, avec partenariat dans les transferts de technologies: ce qu'on appelle codéveloppement, et que nous ne détaillerons pas ici.

Défendre les droits de la planète

Toutes les réformes proposées ci-dessus avaient pour but de protéger la liberté des peuples et des nations à choisir un modèle de développement le plus progressiste possible en fonction de leurs choix propres, démocratiquement déterminés. Mais le principe qui nous a guidé — que la liberté de choisir son modèle de développement s'arrête là où commence la liberté des autres peuples d'en faire autant —, ce principe-là a des conséquences beaucoup plus contraignantes dans au moins un cas. Je veux parler bien sûr des problèmes écologiques concernant l'ensemble de la planète.

La sécurité écologique de la planète est d'emblée collective. Elle incombe donc à une agence internationale ayant autorité pour interdire la profanation du patrimoine commun. Une agence dotée de puissants moyens d'étude et d'évaluation, indépendante des gouvernements, et pouvant les traduire devant la Cour de La Haye ou le Conseil de Sécurité en cas de violation de ses directives.

Une telle agence devra disposer de moyens financiers, ne serait-ce que pour indemniser certains pays qui pourraient se trouver lésés dans leur liberté d'user de leurs propres richesses (de la même manière que le gel ou l'expropriation d'un terrain pour cause d'utilité publique donne droit à indemnisation). Ces moyens pourraient être des taxes prélevées sur la consommation ou sur l'usage de certains produits polluants. Par exemple, la hausse des prix du pétrole avait entraîné le monde entier dans une saine politique d'économie d'énergie, qui risque de se relâcher si la baisse actuelle se prolonge. Une taxe parafiscale sur les combustibles pourrait à la fois alimenter l'agence et dissuader les usagers d'un gaspillage dangereux.

Une telle agence, en association avec l'Organisation mondiale de la santé, la FAO, la Commission du Développement Durable, pourrait alors engager des actions de prévention des fléaux à l'échelle mondiale, transférer au Sud des technologies économes en énergie, en gaz à effet de serre, respectant la Couche d'Ozone.

Pour sauver la liberté des hommes et les droits des générations futures, le monde a besoin d'une économie internationale mieux organisée.

Alain LIPIETZ

